

**DÉCODAGE : LES 16.500 €  
DE NOTRE VIE GOURMANDE**

Vous avez reçu un « avis national de paiement » de **NOTRE VIE GOURMANDE**, enseigne commerciale du groupe **LAURIE (06)**.

L'en-tête du courrier publicitaire comporte la phrase suivante : « *Le règlement de « 16.500€ à votre seul bénéfice » vous sera obligatoirement envoyé à votre adresse* ».

Plusieurs réactions s'offrent à vous :

Option n°1 : Vous pensez avoir réellement gagné ce chèque de 16.500 € et vous commencez à effectuer des achats coup de cœur.

Option n°2 : Prudent, vous attendez d'avoir reçu le chèque promis.

Option n°3 : Vous prenez connaissance du présent décodage effectué par le **Réseau anti-arnaques** et vous évitez de répondre à ces promesses publicitaires. En effet la formulation « 16.500 € à votre seul bénéfice » est l'intitulé du règlement complet de l'opération promotionnelle « LR 28 - version 5001 » organisée par **NOTRE VIE GOURMANDE**.

**NOTRE VIE GOURMANDE** sait parfaitement utiliser les techniques de manipulation et joue avec l'interprétation du terme « règlement » .

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))